XIII

DEUX LECTEURS DE MARTIAL À L'ÉPOQUE MODERNE : ÉRASME ET JOHN OWEN

par Étienne Wolff

Professeur à l'Université de Paris Ouest

Résumé. — *Cet article étudie un aspect du* ***Nachleben de Martial à l'époque moderne*** *en s'intéressant à deux auteurs complètement différents mais qui ont en commun d'avoir abondamment lu Martial, l'humaniste hollandais* ***Érasme*** *et le poète épigrammatiste gallois John* ***Owen****. On examine ici ce qui les a intéressés chez Martial,* ***en quoi le poète espagnol a nourri leur réflexion et leur création****, et comment ils l'utilisent dans leur oeuvre.*

Sintesi. — *Questo articolo analizza un aspetto dello* **Nachleben** ***di Marziale in epoca moderna****, cercando in due autori completamente diversi, ma che hanno in comune di avere letto molto Marziale, l'umanista olandese Erasmo e il poeta epigrammatico del Galles* ***John Owen****. Esaminiamo qui ciò che li interessa in Marziale,* ***come il poeta spagnolo ha alimentato il loro pensiero e creazione****, e il modo in cui l'utilizzano nel loro lavoro.*

Cette communication s'inscrit dans le cadre de mes travaux sur le *Nachleben* de Martial, qui aboutiront peut-être un jour à un livre. J'ai déjà publié trois études sur le sujet, « Sidoine Apollinaire lecteur de Martial » [1], « Martial dans l'Antiquité tardive » [2], où j'insistais particulièrement sur Ausone et l'*Anthologie latine*, et « La réception de Martial du XV^e^ au XXI^e^ siècle en France et en Europe à travers ses traductions et ses imitations » [3].

J'ai choisi ici volontairement deux auteurs complètement différents, par l'époque, la personnalité et les genres qu'ils pratiquent, mais qui ont tous deux abondamment lu Martial : ce sont Érasme et John Owen. S'il faut absolument trouver un rapport entre eux, ce sera le fait que Owen a consacré plusieurs épigrammes, généralement élogieuses, à Érasme (II, 85, IV, 104, VI, 72 ; I, 79 et VII, 34 jouent sur le nom d'Érasme mais ne sont pas nécessairement malveillantes). Je commencerai par Érasme pour respecter l'ordre chronologique.

A priori, on ne s'attendrait pas à ce qu'Érasme utilise abondamment Martial, et pourtant c'est le cas. On imagine toujours l'humaniste rotterdamois

1. Dans R. Poignault et A. Stoehr-Monjou, *Présence de Sidoine Apollinaire*, Clermont-Ferrand, Caesarodunum XLIV-XLV bis, 2014, p. 295-303.

2. Dans L. Cristante et T. Mazzoli (éds.), *Il calamo della memoria. Riuso di testi e mestiere letterario nella tarda antichità VI*, Trieste, Edizioni Università di Trieste, 2015, p. 81-100.

3. Dans J.-P. Martin et C. Nédelec (éds.), *Traduire, trahir, travestir. Études sur la réception de l'Antiquité*, Arras, Artois Presses Université, 2012, p. 133-150.

plus pudibond et gêné par les textes lestes qu'il n'était en réalité, même si une évolution vers plus de rigueur est sensible à la fin de sa vie.

Dans une lettre du 15 mai 1489 [4], écrivant à son ami Cornelius Gerard, Érasme énumère les auteurs qu'il considère comme ses guides (*meos duces quos sequar habeo*) : en poésie il donne Martial à côté de Virgile, Horace, Ovide, Juvénal, Stace, Claudien, Lucain, Tibulle, Properce. Plus tard, dans une lettre d'août 1497 [5], il cite Martial parmi les auteurs qu'on peut convoquer pour agrémenter un banquet. Dans le *De copia* de 1512 [6], il considère que dans le *festiuum dicendi genus* Martial est *singularis*. Dans l'*Apologia ad Latomum* de 1519 [7], un de ses nombreux textes polémiques, il concède qu'on peut interdire Catulle, Juvénal, Martial et les *Priapées* si l'on veut ménager la pudeur de la jeunesse. Mais il ajoute aussitôt que les Écritures contiennent également beaucoup de choses ressortissant au *lasciuum* et à l'*obscaenum*. C'est au professeur qui enseigne les poètes de savoir sauter les passages lestes ou de les expliquer de manière à préserver la pureté des enfants (*admonui, prudentis esse praeceptoris, aut praeterire aut sic tractare, ne quid luis ad puerilem animum perueniat*). Érasme continue en affirmant que si l'on se soucie vraiment de la jeunesse, il est absurde de la maintenir des années durant dans l'étude du païen Aristote et du plus que païen Averroès. Dans la lettre qui sert de préface à l'édition des *Tusculanes* qu'Érasme publie à Bâle chez Froben en 1523, l'humaniste reprend le même sujet. Parmi les poètes, le maître doit choisir ceux qui sont irréprochables (*castos*) ; et si certains méritent d'être lus parce qu'ils sont formateurs, mais dangereux parce qu'indécents, catégorie dans laquelle il place Martial (*lectu digni sunt ob eruditionem sed perniciosi ob obscoenitatem, quo de genere est Martialis*), il faut tirer de leur oeuvre des extraits (*excerpenda censeo*) qui puissent être lus aux enfants sans danger [8]. Dans le *De recta pronuntiatione* de 1528 [9], il précise encore que s'il ne convient pas d'enseigner aux élèves Martial, Catulle, Tibulle et leurs pareils, pourtant le maître les aura lus ; car pour connaître le beau style il doit être soigneusement versé dans tous les genres d'écrivains anciens. On voit que la position d'Érasme varie légèrement avec le temps. Cependant il considère toujours que la lecture de Martial est utile à l'acquisition d'un beau style en latin [10]. Et de fait, il cite abondamment Martial à titre d'exemple dans ses ouvrages théoriques sur la langue latine et la manière de s'exprimer en latin.

4. P. S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, Oxford, Clarendon Press, 1906-1958, 12 vol., lettre n° 20, t. I, p. 99, l. 98.

5. *Ibid*., lettre n° 61, t. I, p. 185, l. 143.

6. ASD I, 4, 158, 279 (ASD est l'abréviation usuelle pour les *Opera omnia* Desiderii Erasmi Roterodami, édition complète de l'œuvre d'Érasme, en cours, par les soins de l'Académie royale des Pays-Bas).

7. *Apologia ad Latomum* II, 49, dans LB IX, 92 CD (LB est l'abréviation usuelle pour les Erasmi Roterodami *Opera omnia*, recognovit Johannes Clericus, Lugduni Batavorum, 1703-1706, 10 vol.).

8. P. S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, lettre n° 1390, t. V, p. 341, l. 133-136.

9. ASD I, 4, 30, 522-525.

10. Le passage de l'adage 3535, *Auris Bataua*, où il est question des *pestilentes eius poetae facetias*, n'est pas une critique de Martial dans son ensemble ; c'est la simple constatation que certaines plaisanteries du poète sont venimeuses.

Ainsi dans le *De constructione* [11], *Veh* (= *Vae*) *tibi*, exemple pour la construction des interjections, vient de Martial V, 33, 2, et *Care bibit, sed carius cacat Bassus*, exemple pour l'expression du prix, de Martial I, 37. Dans la *Paraphrasis in Elegantias Laurentii Vallae*, Érasme ajoute des exemples à ceux de Valla [12] : *Aegrota iam, Polycharme, semel*, comme exemple de l'emploi de *semel* dans le sens de « une bonne fois, une fois pour toutes », est Martial XII, 56, 4 ; *Declamas belle, causas agis, Attale, belle est*, pour *bellus*/*belle* au sens de *pulcher*/*pulchre*, est Martial II, 7, 1 ; *Munera quod senibus uiduisque ingentia mittis*, pour *munus* au sens de *donum*, est Martial IV, 56, 1. Dans le *De copia* [13], il cite *Vis dare, nec dare uis*, de Martial VII, 75, 2, comme exemple pour les mots honorables détournés dans un sens obscène ; *inexplicitos Platonas*, de IX, 47, 1, comme emploi du pluriel pour le singulier ; *Aut uigila aut dormi, Nasidiene, tibi* de VII, 54, 8, et *Vis dicam quid sis ? magnus es ardelio* de II, 7, 8, comme exemples d'*epiphonema* (en principe l'*epiphonema* est une exclamation sentencieuse qui couronne un récit ou une preuve, mais l'humaniste le définit très largement comme *quicquid in clausula argute dictum ferit aurem*) ; il attribue même à Martial un vers qui n'est pas de lui et que nous n'avons pas réussi à identifier, *uixdum dictum erat, illa dedit* [14]. Dans la *Lingua* [15], traitant des inconvénients du bavardage (*garrulitas*) et de l'intempérance verbale, il fait allusion à Martial IV, 80 (contre Maron, qui déclame quand il a la fièvre) et VI, 78 (un autre type d'excès par association d'idées, celui du vin), puis cite entièrement III, 44 (contre le poète Ligurinus, qui en toute circonstance vous récite ses vers), fait ensuite allusion à I, 27, 9 (*nec infestiuiter Martialis odisse se dicit memorem compotorem*) à propos des paroles lancées légèrement dans les banquets où l'on a bu, et enfin à VII, 10 (contre Olus, qui est curieux du comportement des autres mais ne s'occupe pas de ses propres affaires ; la curiosité est une forme détournée du bavardage) et IV, 78 (contre Afer, qui, malgré son âge, court en tous sens dans la ville en une agitation stérile).

Érasme utilise aussi Martial dans les *Apophthtegmata*, collection d'anecdotes et de sentences d'hommes célèbres de l'Antiquité, pour illustrer son propos par un rapprochement avec telle épigramme de Martial. Il cite ainsi l'épigramme VIII, 74 [16] visant un oculiste devenu gladiateur, qui en réalité n'a pas changé d'activité (puisqu'il crève autant les yeux qu'avant), quand Diogène se moque d'un mauvais médecin qui avait été auparavant un piètre lutteur ; l'épigramme II, 12 [17] sur Postumus (dont il change le nom en celui de Naevolus), qui sent toujours bon à un point suspect, à côté d'une anecdote

11. ASD I, 4, 142, 609 ; I, 4, 124, 72-73. Dans l'œuvre (dont le statut est complexe, puisque c'est une syntaxe composée par William Lilye et revue par Érasme, qui y apporte de nombreux changements, voir ASD I, 4, p. 107-108), Lilye-Érasme ne précisent pas d'où viennent ces exemples.

12. Respectivement ASD I, 4, 218, 279-280 ; I, 4, 228, 567 ; I, 4, 278, 976-977. L'origine des exemples n'est pas indiquée pour la première citation, elle l'est pour les autres.

13. Respectivement ASD I, 6, 48, 439 ; I, 6, 56, 604 ; I, 6, 252, 346-348 ; I, 6, 252, 348.

14. ASD I, 4, 188, 979. Autre erreur dans le Colloque *Amicitia* (ASD I, 3, 709, 278-279), où un des interlocuteurs attribue à Catulle ce qui est en réalité Martial I, 32, 1-2 ; dans l'*Institutio christiani matrimonii* (LB V, 671 BC), les deux vers sont cités sans nom d'auteur.

15. ASD IV, 1, 256, 616-619 ; IV, 1, 257, 683 sq. ; IV, 1, 280, 492 ; IV, 1, 344, 863-864.

16. ASD IV, 4, 273, 872-874.

17. ASD IV, 4, 277, 984-986.

où Diogène s'en prend à un individu aux cheveux parfumés. La troisième citation est l'épigramme VII, 75 [18], où l'on retrouve la formule *Vis dare, nec dare uis*. Érasme la cite comme exemple d'ambiguïté d'un verbe courant, *dare*, à l'appui de la réplique suivante, bien connue, de Cicéron. César défendait avec chaleur la fille du roi Nicomède, avec qui il était soupçonné d'avoir entretenu des relations homosexuelles, et l'orateur lui dit : *Notum est quid ille tibi, quid tu illi dederis*. C'est Suétone [19] qui nous rapporte cette réplique. Enfin dans la préface du livre VIII Érasme insère une citation déformée de Martial I, 16, 1 (où celui-ci admet que dans son livre on trouve des épigrammes bonnes, d'autres moyennes, et, en plus grand nombre, des mauvaises), introduite par la formule *iuxta poetam epigrammaticum*, pour montrer que dans le livre VIII de son ouvrage aussi les anecdotes sont de qualité inégale.

Plus largement, Érasme agrémente toutes ses œuvres de citations de Martial, et cela même quand il s'agit de religion. Ainsi les *Annotations au Nouveau Testament* comprennent quatre citations de Martial [20] : non seulement Érasme recourt aux auteurs classiques pour commenter la Bible, mais il ne refuse pas les auteurs jugés licencieux. On le voit aussi ne pas hésiter à insérer une citation de Martial (sans nommer sa source, il est vrai) dans un texte de registre élevé comme le *Panégyrique de Philippe le Beau* : *quum abeuntem te patria udo (ut ait ille) gaudio decurreret* : l'expression *udo… gaudio*, « allégresse mêlée de larmes », vient de Martial X, 78, 8.

Les *Adages* constituent un cas particulièrement intéressant. D'abord les citations de Martial y sont nombreuses, comme on le voit par l'index des ouvrages et des auteurs cités qui se trouve au tome 5 de l'édition-traduction française récente des *Adages* [21].

Ensuite, certains adages ont explicitement pour point de départ une expression de Martial. Le cas le plus célèbre est bien sûr *Auris Batava*, l'adage 3535, emprunté à Martial VI, 82, 6, où Érasme tourne en éloge ce qui était à l'origine une critique. Mais il y en a beaucoup d'autres : 143, *Tricae, Apinae* (Martial I, 113, 2 et XIV, 1, 7) ; 240, *Rem factam habere* (I, 27, 4 et II, 26, 3) ; 241, *Fumos uendere* (IV, 5, 7) ; 463, *Oleum in auricula ferre* (V, 77, 2) ; 494, *Indignus, qui illi matellam porrigat* (X, 11, 3-4) ; 818, *Aquilam noctuae comparas* (X, 100, 4) ; 819, *Congregare cum leonibus uulpes* (X, 100, 3) ; 978, *Muta persona* (VI, 6, 2) ; 1006, *Ficos diuidere* (V, 38, 3) ; 1015, *Leporem non edit* (V, 29) ; 1190, *In alieno foro litigare* (XII, praef.) ; 1318, *Alpha paenulatorum* (II, 57, 3) ; 1368, *Medium ostendere digitum* (II, 28, 2 et VI, 70, 5) ; 1380, *Pellem caninam rodere* (V, 60, 10) ; 1381, *Echino asperior* (XIII, 86, 2) ; 1391, *Tamquam meum nomen, tamquam digitos* (IV, 37, 7) ; 1408, *Zoili* (IV, 77, 5) ; 1428, *In toga saltantis personam inducere* (II, praef.) ; 1459, *Alia uoce psittacus, alia coturnix loquitur* (X, 3, 7) ; 1460, *Caluus comatus* (X, 83, 11 et I, 72, 8) ; 1480, *Contra retiarium ferula*

18. ASD IV, 4, 366, 6-8.

19. *Vies des douze Césars*, César 49.

20. Voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, 2 vol., t. I, p. 405.

21. Érasme de Rotterdam, *Les Adages*, sous la direction de J.-C. Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2011, 5 vol., t. V, p. 332-333.

(II, Praef.) ; 1532, *Dentem dente rodere* (XIII, 2, 5-6) ; 2467, *Fumantem nasum ursi ne tentaueris* (VI, 64, 27-28) ; 3091, *Dii tibi dent tuam mentem* (VII, 67, 16) ; 3802, *Vero uerius* (VIII, 76, 7 ; la Folie emploie cet adage au chapitre 30 de l'*Éloge de la folie* et on le retrouve sous la plume d'Érasme dans une lettre de 1529 [22]). Dans l'adage 601, *Odi memorem compotorem*, Martial, s'il n'est pas le point de départ puisque l'adage est grec, est mentionné dès le début du développement dans la mesure où il cite lui-même cet adage en grec en I, 27, 7 (la Folie le cite aussi dans l'*Éloge de la folie*, chap. 68) ; et dans l'adage 1289, *Anima et uita*, certes c'est Juvénal qui est mentionné en premier mais Martial (X, 68, 5) suit immédiatement. On notera que Martial est particulièrement utilisé pour les 1500 premiers adages, ce qui n'est pas facile à expliquer (l'œuvre en comporte 4151, rappelons-le), et que les adages où il sert de source forment parfois de petites séries. Par ailleurs, certains adages multiplient les citations de Martial, ainsi l'adage 132, *Ad umbilicum ducere*, en a quatre, et les adages 722, *Naso suspendere*, et 2136, *Cestum habent Veneris*, en ont chacun trois.

Enfin, Érasme recourt à des réminiscences de Martial pour défendre ses *Adages*. Dans une lettre de 1517 à Guillaume Budé, il écrit [23] : *Mearum Chiliadum ea ratio est, ut ubiubi quoduis finieris adagium, imaginari possis iam explicitum uolumen*, c'est-à-dire que la fin de chaque adage pourrait être celle du livre. Il veut indiquer par là que chaque adage est autosuffisant et que c'est cela qui fait la cohérence de l'oeuvre. Or, parlant des distiques de ses *Apophoreta*, Martial dit exactement la même chose, et dans des termes très proches : *Quo uis cumque loco potes hunc finire libellum : / uersibus explicitumst omne duobus opus* (XIV, 2) [24]. Dans une lettre plus tardive, datant de septembre 1532 [25], Érasme défend encore ses *Adages* avec le distique suivant : *Perfacile est, fateor, prouerbia scribere cuiuis, / at perdifficile est scribere chiliadas*. Or le modèle est Martial VII, 85, 3-4 : *facile est epigrammata belle / scribere, sed librum scribere difficile est* [26]. Dans la lettre-préface de l'édition des *Adages* de mars 1533 [27], il indique qu'il avait décidé de mettre un terme à l'entreprise des *Adages* de peur que le lecteur ne s'écrie *Ohe iam satis est*. Or ces mots, donnés sans nom d'auteur, sont ceux que Martial adressait à son livre dans la dernière épigramme du livre IV (IV, 89, 1).

Si l'on revient à l'ensemble de l'œuvre d'Érasme, on constate que tantôt il cite en donnant le nom de l'auteur, tantôt sans le donner, on vient d'en voir un exemple. Les citations de Martial ne sont pas toujours facile à détecter quand elles ne sont pas présentées comme telles. Ainsi dans l'*Éloge de la folie* 22, la Folie déclare que la plus grande part du bonheur consiste à vouloir être ce que l'on est (*cum praecipua felicitatis pars sit, ut, quod sis esse uelis*). Or ceci est une citation de Martial qui, dans la célèbre épigramme X, 47 sur la vie heureuse, donne comme une des conditions du bonheur *quod sis esse uelis* (X, 47, 12). Le même vers est cité, introduit cette fois par la

22. P.S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, lettre n° 2134, t. VIII, p. 113, l. 188.
23. *Ibid*., lettre n° 531, t. II, p. 466, l. 288-290.
24. Le rapprochement est indiqué par Tineke L. ter Meer, dans ASD IV, 4, p. 23 note 13.
25. P.S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, lettre n° 2720, t. X, p. 106, l. 58-59.
26. Le rapprochement est indiqué par Harry Vredeveld, ASD I, 7, p. 262-263.
27. P.S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, lettre n° 2773, t. X, p. 166, l. 9-10.

formule *iuxta poetam epigrammaticum*, dans une lettre d'octobre 1532 [28]. La périphrase, à laquelle Érasme recourt ailleurs [29], est transparente. Martial est le poète épigrammatique par excellence (comme Juvénal le satirique).

Érasme a clairement, dans la production de Martial, des préférences, ou du moins cite-t-il plus souvent certaines épigrammes, on vient là aussi d'en voir un exemple (ici comme dans l'ensemble de cet article, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité) : l'épigramme II, 7 (contre Atticus, qui fait tout *belle*) est citée dans une lettre de 1489 (sans nom d'auteur), dans la *Paraphrasis in Elegantias Laurentii Vallae* et dans le *De copia* [30]. Les épigrammes II, 57 (où figure l'expression *alpha paenulatorum*) et X, 11 (contre Calliodore qui se croit un ami véritable) sont respectivement à la base des adages 494 et 1318 mais sont aussi citées dans le *De copia* [31]. L'épigramme II, 68 (dont Érasme apprécie le vers 4, sur l'affranchi qui a acheté sa liberté au prix de tous ses biens) est citée deux fois sans nom d'auteur dans la correspondance [32]. L'épigramme XIII, 1 (où il est question du jeu de dés) est citée dans l'adage 1668 mais aussi dans le Colloque *Astragalismos siue talorum lusus* [33] (où Érasme ajoute, sur le même sujet, l'épigramme XIV, 14). L'épigramme VII, 75 (qui contient l'hémistiche *Vis dare nec dare uis*) est citée dans les *Apophthegmata* et dans le *De copia* [34]. L'épigramme VII, 10 (sur Olus qui se mêle de tout, mais veut ignorer ce qui le regarde) est citée dans l'adage 585 et dans la *Lingua* [35]. L'épigramme I, 37 (contre Bassus qui chie dans un pot en or mais boit dans du verre) est citée dans l'adage 468, dans le *De constructione* [36] et dans l'*Ecclesiastes* [37]. L'épigramme II, 43 (sur Candidus, qui possède tout à lui seul mais partage sa femme avec tout le monde) est citée dans les adages 1 et 2257 ; l'épigramme XII, 46 (qui contient le vers célèbre *nec tecum possum uiuere nec sine te*, où Martial s'inspire au reste d'Ovide, *Amours* III, 11, 39) dans les adages 425 et 1892 ; l'épigramme XIII, 13 (sur les bettes, légume fade) dans les adages 1372 et 2237 ; et la préface en prose du livre II dans les adages 1428 et 1480. Dans l'adage 2015 l'épigramme VI, 19 (sur l'avocat incompétent qui parle de tout sauf de l'objet du procès) est donnée en entier, et de même dans la *Lingua* l'épigramme III, 44 sur l'insupportable poète Ligurinus, on l'a vu plus haut. Les épigrammes qu'Érasme cite souvent contiennent un fait de langue ou de style remarquable ou une belle formule, appartiennent à la série des épigrammes programmatiques, rapportent des anecdotes à quelque titre

28. *Ibid*., lettre n° 2735, t. X, p. 123, l. 3-4.

29. *Ibid*., lettre n° 1334, t. V, p. 175, l. 95-96 (où il est fait allusion à la préface du livre I de Martial) ; voir aussi la préface du livre VIII des *Apophthegmata* évoquée plus haut.

30. Respectivement P. S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, lettre n° 30, t. I, p. 122, l. 40 ; ASD I, 4, 228, 567 ; ASD I, 6, 252, 348.

31. ASD I, 6, 122, 363 ; I, 6, 100, 869.

32. P. S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, lettre n° 551, t. II, p. 504, l. 20, et n° 2195, t. VIII, p. 229, l. 31-32.

33. ASD I, 3, 625, 158-163.

34. Respectivement IV, 4, 366, 6-8 et I, 6, 252, 348.

35. ASD IV, 1, 344, 864.

36. ASD I, 4, 124, 72-73.

37. ASD V, 5, 60, 179 ; voir A. Wesseling, « Dutch Proverbs and Expressions in Erasmus' Adages, Colloquies, and Letters », *Renaissance Quarterly* LV, 2002, p. 81-147, ici p. 127.

édifiantes ou encore transmettent des informations sur les *realia* antiques (ainsi les épigrammes des livres XIII et XIV [38]).

Érasme apprécie la langue de Martial, ses expressions imagées et son vocabulaire. Par exemple le mot *ardelio*/*ardalio*, que l'humaniste aime employer [39], ne se rencontre en latin ancien que chez Phèdre et Martial (II, 7, 8 et IV, 78, 10) : Érasme l'a emprunté à Martial [40]. C'est le cas aussi de l'adjectif *putidulus*, qu'on ne trouve que chez Martial (IV, 20, 4) et dans l'*Histoire Auguste* : Érasme l'utilise à plusieurs reprises en lui donnant le sens de « dégoûté de soi-même » [41] ou de « qui inspire du dégoût aux autres » [42] (seul sens du mot dans l'Antiquité). Une certaine licence dans les textes ne le gêne pas (il souligne d'ailleurs souvent la contradiction qu'il y a à se montrer rigide sur les mots quand on ne l'est pas sur les choses, et de toute façon c'est l'attitude inverse qui est préférable). Il cite à plusieurs reprises, on l'a vu plus haut, l'épigramme I, 37 contre Bassus qui chie dans un pot en or mais boit dans du verre, et l'épigramme VII, 75 sur une vieille qui veut se faire besogner gratis. Dans l'adage 1699, *Ad digituli crepitum*, il cite le distique des *Apophoreta* XIV, 119 sur le pot de chambre. Quant à l'adage 3091, *Dii tibi dent tuam mentem*, c'est l'avant-dernier vers de l'épigramme particulièrement scabreuse VII, 67 sur la tribade Philaenis. Son intérêt pour Martial reflète aussi l'éclectisme qu'il a toujours prôné dans le choix des auteurs.

Passons maintenant à John Owen. Certes John Owen (1564 ? - 1622) est bien connu comme épigrammatiste [43], c'est le plus célèbre poète anglo-latin de la Renaissance, et de fait Pierre Laurens lui consacre un chapitre dans *L'abeille dans l'ambre* [44]. Mais mon attention a été de nouveau attirée sur lui par la thèse de Sylvain Durand, soutenue à l'Université de Paris III sous la direction de Philippe Heuzé en décembre 2012 (je me trouvais faire partie du jury), où est proposée une traduction de ses dix livres d'épigrammes. Sylvain Durand n'étudie pas particulièrement le rapport de Owen à Martial, il l'admet clairement et justifie la chose par la volonté de Owen de se démarquer de celui dont il s'inspire [45]. En me penchant sur cette question,

38. Dans celui des *Colloques* intitulé « Le Banquet religieux », un personnage emploie les mots *xenia* et *apophoreta* par évidente référence aux deux livres de Martial (ASD I, 3, 262, 959-960 = Érasme, *Colloques*, traduction et présentation par É. Wolff, Paris, Imprimerie nationale, 1992, 2 vol., t. I, p. 184).

39. Voir par exemple P. S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, lettre n° 238 de 1511, t. I, p. 480, l. 7.

40. Voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, t. II, p. 1042 note 117.

41. *Adages* 292, où Érasme cite le vers IV, 20, 4 de Martial, qu'il a mal interprété ; *Colloques* (« La grande Chère ou le Banquet disparate »), ASD I, 3, 564, 100-101 = Érasme, *Colloques*, traduction et présentation par É. Wolff, t. II, p. 172 .

42. P.S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, lettre n° 1565 et 1568, t. VI, p. 61, l. 32 et p. 63, l. 6.

43. Naturellement d'autres auteurs d'épigrammes (par exemple Nicolas Bourbon, Gilbert Ducher, Jean Visagier, George Buchanan, Ben Jonson, Dolet) ont une relation à Martial qui mérite l'attention, mais certains d'entre eux ont été bien étudiés ou sont en train de l'être (Nicolas Bourbon par Sylvie Laigneau-Fontaine, George Buchanan par Nathalie Catellani-Dufrêne, Dolet par Catherine Langlois-Pézeret et Gilbert Ducher par Sylvie Laigneau-Fontaine et Catherine Langlois-Pézeret en collaboration), et de toute façon une limitation du corpus s'imposait.

44. P. Laurens, *L'Abeille dans l'ambre. Célébration de l'épigramme de l'époque alexandrine à la fin de la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 1988, 2e éd. revue et augmentée 2012.

45. S. Durand, *La Récréation poétique. Traduction et commentaire des Epigrammes de John Owen (1564 ?-1622)*, Thèse Université Sorbonne nouvelle, 2012, 2 vol., t. I, p. 245-246.

je m'empiète donc pas sur le travail de Sylvain Durand qui doit en principe être publié aux Belles Lettres. Il y a par ailleurs très peu de bibliographie sur le sujet [46].

John Owen a une épigramme consacrée explicitement à Martial [47], la II, 160. Elle s'inscrit dans une série de pièces sur des auteurs grecs et latins (Aristote, Platon, Virgile, Perse, Tacite, Martial, Pétrarque, Pline, Cicéron) qui n'est pas sans faire penser à la série 183-193 des *Apophoreta* (livre XIV) de Martial. Voici cette épigramme :

Ad Martialem

Dicere de rebus, personis parcere nosti,
sunt sine felle tui, non sine melle sales.

Le premier vers reprend en chiasme une déclaration programmatique de l'épigrammatiste latin, où celui-ci posait les bases de sa profession de foi poétique (X, 33, 10 : *parcere personis, dicere de uitiis*). Le second vers, remarquable par son antithèse, sa paronomase [48] et son allitération en sifflante, joue sur deux concepts chers à Martial, le fiel et le sel (sur le fiel, voir VII, 25, 3 et X, 48, 21 ; sur le sel, III, 99, 3 ; V, 2, 4 ; VII, 25, 3 ; VIII, 3, 19 ; X, 9, 2) ; les deux mots sont associés par l'épigrammatiste en VII, 25, 3 (*nullaque mica salis nec amari fellis*), mais ils le sont aussi par Pline le Jeune dans son célèbre jugement sur le poète de Bilbilis (*Lettres* III, 21, 1 : *qui plurimum in scribendo et salis haberet et fellis nec candoris minus*). Cependant Owen, peut-être sous l'influence de Pline (qui parle de *candor*, on l'a vu, ce qui renvoie à la franchise, non à l'absence de méchanceté), analyse assez mal la conception martialienne de l'épigramme (où la douceur est récusée, comme le dit très clairement Martial VII, 25), et il définit plutôt sa conception à lui. Il est en effet plus intellectuel et moraliste, et moins satirique que son modèle (malgré l'affirmation de II, 181 selon laquelle « l'épigramme ne plaît en rien si elle n'a pas la saveur de la satire »). Il ridiculise les faiblesses humaines plus qu'il n'attaque les individus [49]. Ce poème II, 160, hommage à Martial, donne donc un peu l'impression que Owen ne veut pas souligner tout ce qui le sépare de Martial.

46. Thomas K. Whipple, *Martial and the English Epigram from sir Thomas Wyatt to Ben Jonson*, Berkeley, University of California Press, 1925 ; P. Nixon, *Martial and the modern Epigram*, New York, Longmans, 1927 ; Lawrence V. Ryanr, « The Shorter Latin Poem in Tudor England », *Humanistica Lovaniensia* 26, 1977, p. 101-131 ; J. Jansen, « The Microcosmos of the Baroque Epigram : John Owen and Julien Waudré », dans S. De Beer, K. Enenkel, & D. Rijser (éds.), *The Neo-Latin Epigram : A Learned and Witty Genre*, Leuven, Leuven University Press, 2009, p. 276-299, restent très généraux. La thèse de Titika Aslanidou, *Johannes Audoenus († 1622) : Die Bücher VIII-X*, Dissertation Universität Heidelberg 2007, qui devrait être publiée mais est de toute façon accessible en ligne, n'apporte presque rien pour notre propos. E. Schneditz-Bolfras, *John Owen (Johannes Audoenus) als neulateinischer Epigrammatiker*, Dissertation Universität Wien, 1990, est introuvable.

47. Sur la diffusion de Martial dans l'Angleterre de la fin du xvi^e^ siècle, voir S. Durand, *La récréation poétique. Traduction et commentaire des Epigrammes de John Owen (1564 ?-1622)*, t. I, p. 34-37.

48. La paronomase *fel-mel* n'est pas une invention de Owen. On la trouve dès Plaute, *Casina* 223 ; *Cistellaria* 69 ; *Poenulus* 394.

49. Voir S. Durand, *La récréation poétique. Traduction et commentaire des Epigrammes de John Owen (1564 ?-1622)*, t. I, p. 197, sur les quelques cibles personnelles de Owen.

Ce sont ces différences, mais aussi et surtout les points communs entre eux, qu'on veut examiner ici.

Owen reprend certains des thèmes traditionnels de l'épigramme, par exemple la satire des disgrâces physiques (ainsi, contre les chauves, I, 73 ; II, 126), ou celle des professionnels incapables (ainsi les médecins qui tuent, les mauvais auteurs, etc.), mais cela n'est pas particulièrement original ni lié à Martial.

Quelques épigrammes reprennent des thèmes qui sont déjà chez Martial et lui sont plus spécifiques, sans qu'on puisse néanmoins affirmer l'existence d'un lien entre les deux auteurs : ainsi l'épigramme III, 58 énonce l'idée que seuls les riches peuvent s'enrichir (cf. Martial V, 81) ; les épigrammes III, 117 et X, 71 expliquent que l'homme accuse à tort les mœurs de son temps, puisque c'est lui, l'homme, qui cause la corruption des moeurs (cf. Martial IX, 70, où figure déjà le *o tempora ! o mores !*) ; l'épigramme IV, 269 souligne que les écrivains sont mieux considérés après leur mort (cf. Martial V, 10 et VIII, 69) ; l'épigramme X, 37 rappelle que la femme est inférieure au mari (cf. Martial VIII, 12).

Owen est beaucoup plus proche de Martial par son insistance sur le thème du don et des cadeaux, qui occupe une grande place chez le poète de Bilbilis. De nombreuses épigrammes de Owen traitent de ce thème : I, 62 (Olus ne donne rien parce qu'il est pauvre, Quintus offre des cadeaux dans l'espoir d'en recevoir de meilleurs) ; I, 89 (contre Paulinus, qui dit toujours qu'il donnera demain) ; I, 125 (contre Quintillus, qui ne donne rien à son ami le poète parce qu'il donne tout à sa maîtresse) ; I, 161 (contre Ponticus, qui promet mais n'offre jamais) ; IV, 9 et 23 (respectivement contre Quintus et Marcus, qui promettent tout et ne donnent rien) ; IV, 91 (contre Acerra, qui donne pour recevoir mais ne reçoit pas pour donner) ; VIII, 39 (contre Damas, qui promet toujours au narrateur mais ne s'exécute jamais) ; VIII, 71 (contre Ponticus, qui ne donne rien mais déclare qu'il donnera après sa mort). Dans la majorité de ces pièces, il n'y a pas de parallèle précis chez Martial. Certes le personnage qui donne à sa maîtresse au lieu de donner au poète se retrouve chez Martial (X, 29), de même que celui qui promet de donner et ne donne rien (Martial X, 17), ou encore le thème des cadeaux intéressés pour obtenir davantage (Martial V, 18 et 59). Mais dans un seul cas on a une réminiscence textuelle claire, c'est en VIII, 71, que voici :

In Ponticum

Nil mihi das. Donabis, ais, post funera. Quare
non moreris ? Bis dat, Pontice, qui cito das.

L'entame du premier vers reprend celle de l'épigramme de Martial XI, 67, et la suite du vers paraphrase Martial. Il faut citer l'épigramme source en entier :

Nil mihi das uiuus ; dicis post fata daturum.
Si non es stultus, scis, Maro, quid cupiam.

Le *Quare non moreris* de Owen fait en revanche penser à une autre épigramme de Martial, XII, 40, 6, où le poète déclare à Pontilianus qui, sans rien lui donner pour l'instant, affirme qu'il le traitera bien après sa mort : *Nihil uolo ; sed morere*. Enfin la formule proverbiale *Bis dat qui cito dat* est empruntée aux *Sententiae* de Publilius Syrus 274 (*Bis dat qui dat celeriter*). Quant au nom de Ponticus, c'est celui de la victime de plusieurs pièces de Martial (II, 32 et 82 ; III, 60 ; IV, 85 ; IX, 41).

Dans certains cas Owen fait des variations sur une pièce de Martial, en étant plus ou moins proche de lui : par exemple en II, 145, sur la femme idéale, les deux premiers vers *Hanc uolo quae facilis sit amari ; eadem sed amare / difficilis* se souviennent de Martial I, 57, sur la maîtresse idéale, où on lisait *Nolo nimis facilem difficilemque nimis* (I, 57, 2). La pièce IV, 98 reprend la fameuse anecdote de Caton quittant le théâtre aux Floralies, évoquée par Martial dans la préface du livre I : le *sed ut exeat, intrat* du premier vers de Owen démarque la formule de Martial *ideo tantum ueneras, ut exires*.

La pièce IV, 68 doit être citée en entier :

In Ponticum clientem

Pontice, causidico nil porrigis : ista chiragra est.
Ille pedem pro te non mouet ; haec podagra est.

Owen démarque ici l'épigramme I, 98 de Martial, que voici :

Litigat et podagra Diodorus, Flacce, laborat.
Sed nil patrono porrigit : haec cheragra est.

Owen modifie la pièce de Martial dans le sens d'une plus grande symétrie. Mais il en change aussi l'ordre et le contenu : chez Martial, il n'est question que du plaideur, qui a la goutte aux pieds et aux mains ; chez Owen le plaideur a la goutte aux mains, et l'avocat par voie de conséquence la goutte aux pieds. De plus, Owen inverse les deux vers, faisant passer dans l'hexamètre la substance du pentamètre de Martial.

La pièce I, 120 est également intéressante :

In Gelliam

Dum pecces sine teste, putas te, Gellia, tutam ;
quamquam turpe nihil tu sine teste facis.

Owen s'inspire de l'épigramme VII, 62 de Martial, où celui-ci s'en prend à un certain Amillus, qui embroche des garçons déjà grands et souhaite être surpris dans cette occupation (VII, 62, 1-2 : *Reclusis foribus grandes percidis, Amille, / et te deprendi, cum facis ista, cupis*). Celui qui veut prouver par témoin qu'il n'est pas homosexuel passif, déclare Martial, fait souvent la chose sans témoin (VII, 62, 5-6 : *Non pedicari se qui testatur, Amille, / illud saepe facit quod sine teste facit*). Owen modifie complètement le sens

de l'épigramme de Martial, dont il ne garde guère que la clausule finale (*sine teste facit* qui devient chez lui *sine teste facis*), et il fonde sa propre épigramme sur un jeu de mots sur *testis* qui n'existait pas chez Martial (mais qui est bien attesté en latin, par exemple chez Plaute, *Curculio* 32). Le nom de Gellia n'est certainement pas choisi au hasard. En effet l'épigramme I, 33 de Martial attaque une certaine Gellia, qui ne pleure pas son père défunt quand elle est seule, mais commence à verser des larmes dès que quelqu'un se présente. Et le poète espagnol conclut : *ille dolet uere qui sine teste dolet* (I, 33, 4). On retrouve le groupe *sine teste*, à la même place dans le vers.

L'épigramme II, 104 se termine par la formule *ut ameris, ama* (II, 104, 2) [50], qui servait aussi de fin à l'épigramme VI, 11 de Martial. Certes le sujet n'est pas le même : Martial traitait du rapport entre patrons et clients, et rappelait à un certain Marcus, un patron, que pour être aimé il fallait qu'il ait lui-même de l'affection pour autrui ; Owen reste dans la généralité du sentiment. Cependant, même si l'idée vient de Sénèque, *Lettres à Lucilius* I, 9, 6 (*si uis amari, ama*), qui traduisait au reste un passage du philosophe grec Hécaton, il est clair que Owen a ici pour source Martial.

Mais c'est peut-être dans la forme que Owen est le plus proche de Martial. Il reprend les noms fictifs des victimes de Martial : Decianus (X, 71), Dindymus (X, 73), Phyllis (VIII, 17), Gellia (I, 120 ; VI, 69), Linus (II, 123 ; VIII, 40 ; X, 58), Ponticus (III, 58 ; IV, 68 ; VIII, 71), Pontilianus (IV, 18, 157, 163), Zoïlus (I, 103), Thaïs (VI, 35), etc. Il emprunte des clausules, des entames de vers ou des hémistiches à Martial. Ainsi en VII, 40, 2, la clausule *tu meliora facis* vient de Martial II, 8, 8 : *tu non meliora facis*. En I, 66, 2, l'hémistiche final *religiosus homo es* est inspiré de Martial, chez qui on trouve de même *ingeniosus homo es* (I, 73, 4), *desidiosus homo es* (I, 107, 2), *imperiosus homo es* (IX, 53, 2), *officiosus homo es* (X, 88, 2) ; or on ne lit nulle part ailleurs de pentamètre qui se termine ainsi avec un adjectif de cinq syllabes suivi de *homo es*. Le titre de III, 195, *Prudens simplicitas*, est une *iunctura* de Martial X, 47, 7. En IV, 163, 4, l'hémistiche initial *uxorem quod habes* est inspiré de Martial III, 26, 6 : *uxorem sed habes*. Parfois c'est la structure même d'une épigramme qui reproduit partiellement celle d'une pièce de Martial. Ainsi IV, 18 :

Ad Pontilianum

In ius Christophorus te, Pontiliane, uocauit ;
non te, sed nummos, Pontiliane, tuos.

Le modèle est clairement Martial VII, 3 :

Cur non mitto meos, tibi, Pontiliane, libros ?
Ne mihi tu mittas, Pontiliane, tuos.

50. Voir aussi IV, 200, 2 : *A nulla uis ameris ? Ama*, et IV, 179, 4 : *si me non, ut amaris, amas*.

Prenons aussi les deux premiers vers de l'épigramme IV, 157 :

Ad Pontilianum

Zelotypus coniunx es, Pontiliane ? Sapisti.
Zelotypus non es, Pontiliane ? Sapis.

La source est Martial IX, 10, qui traite également du mariage :

Nubere uis Prisco : non miror, Paula ; sapisti.
Ducere te non uult Priscus : et ille sapit.

Owen a aussi des procédés d'écriture qui viennent de Martial. Il en va ainsi de la construction de l'épigramme par question-réponse (IV, 17 ; IV, 174). Plus net encore est l'introduction du vocatif d'un nom propre à l'avant-dernière place du pentamètre, avant un dissyllabe final (V, 84 ; V, 96 ; V, 107) [51]. Outre le dégagement du mot final, qui met en évidence la pointe, le procédé sollicite l'attention de la victime sur le mot cruel dont il va être la cible. Owen s'inspire de Martial sur ce point. Plus largement, il est attentif comme son prédécesseur antique à la place des vocatifs des noms propres dans le vers. Ainsi, il peut reprendre dans le pentamètre le vocatif de l'hexamètre (I, 84 ; IV, 18 ; X, 5 ; X, 48 ; X, 55. Les poèmes en question consistent en un seul distique), ce retour renforçant l'unité de l'épigramme (cf. chez Martial, dans le seul livre I et en se limitant aux pièces en distiques élégiaques, les poèmes 26, 34, 46, 67, 74, 80, 90, 97). Il aime aussi placer un vocatif à l'avant-dernière place de l'hexamètre d'ouverture, avant un bisyllabe ou un trisyllabe (dans le seul livre I, où certes le phénomène est particulièrement représenté, c'est le cas dans les pièces 8, 10, 12, 23, 91, 94, 95, 103, 119, 120, 124, 136, 140, 148, 155, 161).

Enfin certaines pièces programmatiques peuvent être rapprochées de Martial. Ainsi la pièce I, 3 :

De suo libro

Hic liber est mundus, homines sunt, Hoskine, uersus ;
inuenies paucos hic, ut in orbe bonos.

Le poème reprend plusieurs idées de Martial : d'abord, que le livre d'épigrammes est une image du monde, ce que le poète espagnol exprime par la formule fameuse *hominem pagina nostra sapit* (X, 4, 10) ; ensuite, qu'un livre d'épigrammes mêle épigrammes bonnes, passables et mauvaises, les dernières étant majoritaires, ce que Martial dit par exemple en I, 16, 1-2 : *Sunt bona, sunt quaedam mediocria, sunt mala plura / quae legis hic* (voir aussi VII, 81). Prenons à présent I, 130 :

51. Voir S. Durand, *La Récréation poétique. Traduction et commentaire des Epigrammes de John Owen (1564 ?-1622)*, t. I, p. 64-66.

In Porciam, hypocritam

Displicet in nostro tibi mentula lecta libello ;
uis sine pene librum, non sine pene uirum.

Owen a clairement à l'esprit ici la pièce I, 35 de Martial, où, à Cornelius qui lui reproche d'écrire des vers trop libres, le poète réplique que ses petits livres sont comme des maris pour leur femme : ils ne peuvent plaire s'ils sont émasculés. Cependant Owen modifie le propos de Martial : il insiste sur l'hypocrisie de Porcia (l'hypocrisie étant au reste un thème récurrent chez Martial) plus qu'il ne revendique la licence pour ses vers.

Dans l'épigramme qui ouvre le livre II, Owen affirme ne vouloir plaire qu'à un petit nombre. Martial défendait la même idée, notamment en II, 86, 12 (*me raris iuuat auribus placere*).

Il faut s'arrêter un peu sur l'épigramme IV, 249 :

De seipso [52]

Sunt quidam qui me dicunt non esse poetam ;
et uerum dicunt. Cur ? Quia uera loquor.

L'hexamètre est une citation de Martial XIV, 194, 1 [53], où elle était appliquée à Lucain (Owen ne signale pas la citation comme telle, sans doute parce qu'il la jugeait bien connue). Dans le pentamètre, chez Martial, le libraire contredisait cette affirmation (XIV, 194, 2 : *sed qui me uendit bybliopola putat*). Owen à l'inverse donne raison aux *quidam*. Il n'est pas poète puisqu'il dit la vérité. Il justifie ceux qui lui refusent le nom de poète mais tourne leur critique à son avantage. Il définit en effet en VIII, 8 les poètes comme « conteurs de fables » (*fabulosi*) et distingue donc entre poésie et vérité, en revendiquant pour lui la vérité (revendication répétée en VII, 47, 4). De même Martial prétend-il que sa page est l'image de l'homme et que sa référence est la vie, par opposition à la matière mythologique des grands genres (IV, 49 ; VIII, 3 ; X, 4).

Owen affirme aussi la nécessité d'un protecteur pour les hommes de lettres : sans Mécène, pas de Virgile, dit-il nettement en IV, 73 : *Nullus Maecenas, nullus in orbe Maro*. C'est exactement ce qu'écrivait Martial en VIII, 55, 5 : *Sint Maecenates, non deerunt, Flacce, Marones*.

Enfin Owen défend la brièveté de ses épigrammes et de ses livres (I, 168 ; III, 207 ; IV, 40 ; V, 55). Martial fait de même pour ses livres (I, 118 ; II, 1 ; IV, 89 ; X, 1 ; XI, 108). En revanche pour les poèmes il réclame au contraire le droit d'écrire des épigrammes longues (Martial II, 77 ; VI, 65 ; X, 59). Il y a là une différence très importante entre eux deux, puisque Owen écrit invariablement des pièces brèves [54].

52. Sur cette épigramme, voir *ibid*., t. I, p. 195.

53. Les manuscrits de Martial ont majoritairement la leçon *dicant*, mais certains donnent *dicunt*.

54. Voir S. Durand, *La Récréation poétique. Traduction et commentaire des Epigrammes de John Owen (1564 ?-1622)*, t. I, p. 105-106.

D'autres points de contact entre Owen et Martial pourraient être dégagés, par exemple le souci de *uarietas* dans les thèmes et la longueur des pièces, mais ils sont moins significatifs, d'autant que Owen récuse la variété métrique (son œuvre est exclusivement en distiques élégiaques, à l'exception de trois monostiques hexamétriques, IV, 256, V, 56 et V, 75, précisément le même chiffre que chez Martial [55]). Nous les laissons donc de côté.

Owen a en commun avec Martial quelques thèmes spécifiques, notamment le thème du don (avec une insistance sur l'avarice des riches, et leur refus de faire des cadeaux à leurs amis). Mais surtout il reprend à Martial des noms propres fictifs, des formulations (clausules, hémistiches) et des agencements de distiques (reprise d'une structure). Il lui emprunte aussi des procédés d'écriture (notamment le soin pour placer dans le vers le vocatif en incise de la personne apostrophée).

Les cas d'intertextualité indiscutable sont, sur l'ensemble du corpus, assez peu nombreux. Owen développe en effet abondamment des thèmes religieux et moraux qui n'ont rien à voir avec l'inspiration majoritairement satirique de Martial. Il a aussi moins d'attaques personnelles et d'indécences que lui. Enfin, sa poésie est moins réaliste, plus intellectuelle, comme le montre son goût, qu'on peut juger excessif, pour les jeux verbaux et les manipulations de lettres de toute sorte (paronomases, mais aussi anagrammes, logogriphes, énigmes, jeux étymologiques) [56].

Owen a assimilé la manière et la technique de Martial, mais il trace son propre chemin, et dialogue avec l'œuvre de son prédécesseur plus qu'il ne l'imite dans le détail[57].

Naturellement il n'était pas nécessaire d'étudier Érasme et John Owen pour savoir que l'œuvre de Martial a été très diffusée et qu'elle a exercé une grande influence. Ce qui est intéressant, c'est de constater que des auteurs très différents trouvent chez Martial de quoi nourrir leur réflexion ou leur création. Owen voit en lui un modèle et lui emprunte des procédés, mais il compose une œuvre qui a une inspiration et un caractère personnels. L'influence de Martial est d'ailleurs plus sensible dans les quatre premiers de ses dix livres[58], comme si Owen affirmait progressivement son style propre. Érasme de son côté apprécie la langue riche et imagée de Martial, et il en retient des mots et des tournures, notamment pour ses ouvrages qui touchent à l'abondance et la variété oratoire. Il a certainement aussi été séduit par la dénonciation des travers moraux qui parcourt l'œuvre du poète espagnol.

55. Martial II, 73 ; VII, 98 ; VIII, 19.

56. Voir S. Durand, *La Récréation poétique. Traduction et commentaire des Epigrammes de John Owen (1564 ?-1622)*, t. I, p. 77-85.

57. Voir *ibid*., t. I, p. 246.

58. Sur la date de publication de ces livres, voir *ibid*., t. I, p. 21-22 et 99.